

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 14 avril 2014

4.20 Comité d'Organisation de la Ville aux Livres - Conseil d'Administration - désignation des membres

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ASSAMTI, M. MONTES, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DHOURY, M. AKABLI, M. N'DIAYE, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN
Mme FAZAL
M. FRÉMINE
M. RIFI SAIDI

Pouvoir à : M. LEMAIRE
Pouvoir à : M. CABARET
Pouvoir à : M. BOULHAMANE
Pouvoir à : Mme MAUPIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Le comité d'organisation de la ville aux livres organise chaque année sous le nom de « La Ville Aux livres » un Salon du livre et de la Bande dessinée, un festival de Poésie et une convention Manga. Il y propose sur ces trois manifestations : Débats, spectacles, expositions et rencontres, conférences, ateliers, des nouveautés, des ouvrages choisis, un thème différent chaque année, des rencontres et signatures avec des auteurs, des poètes et illustrateurs.

Le comité d'organisation de la « Ville Aux Livres » propose aussi tout au long de l'année des actions en faveur du livre et de la lecture : ateliers autour du conte, de la bande dessinée, expositions, résidences auteurs ...

Quatre membres du conseil municipal doivent siéger au Comité d'Organisation de la Ville Aux Livres (COVAL).

Il vous est proposé donc de désigner de quatre membres du conseil municipal qui siégeront au comité d'organisation de « La Ville Aux Livres ».

Pour la liste «Creil une ambition partagée» :

Danièle CARLIER
Florent LELONG
Najat MOUSSATEN
Karim BOUKHACHBA

maintenant !

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu les statuts du Comité d'Organisation de la Ville Aux Livres (COVAL)

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : de désigner :

Danièle CARLIER

Florent LELONG

Najat MOUSSATEN

Karim BOUKHACHBA

appelés à siéger au conseil d'administration au sein du Comité d'organisation de la Ville Aux Livres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 AVR. 2014**

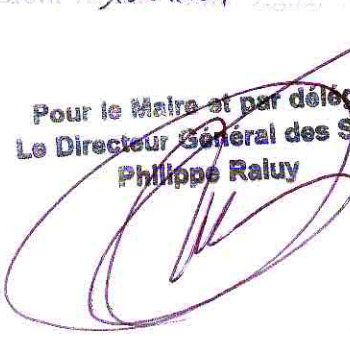
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN


Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document.
Creil, le 18/04/2014


Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy